

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2017

Présents : Bernard ONCLE, Marie-Odile FOYET, Pierre AMIET, Marie Thérèse MOUREY, Monique BRIDAULT, Marie-Noëlle SAULDUBOIS, Luc LOUIS, Patrice PICHOT
Excusé : Yves REYNAUD, donne pouvoir à Patrice PICHOT

Secrétaire de séance : Monique BRIDAULT

La séance est ouverte à 17h05

Le compte rendu de la réunion du 21 novembre 2017 n'ayant fait l'objet d'aucune remarque est adopté.

Ordre du jour :

- Forêt communale : programme d'aménagement 2018-2037
- Désignation d'un délégué au SICTOM de Champagnole et au SIVOS d'Arbois
- Propositions d'investissement 2018

1- Forêt communale : programme d'aménagement 2018-2037

Après deux réunions de consultation, Messieurs GILBERT et CORNE, de l'ONF, présentent le programme d'aménagement de la forêt communale pour les vingt années à venir : le contexte général et naturel, les enjeux, l'état des lieux et le bilan passé, les grandes options de l'aménagement et le programme d'action.

Les conseillers adoptent à l'unanimité le programme proposé.

2 - Délégués SICTOM et SIVOS

- Les modifications des statuts du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) nécessitent de désigner le délégué parmi les membres du conseil municipal.

Pierre REGNIER, n'étant plus conseiller, ne peut plus représenter la commune.

Pierre AMIET est désigné délégué à l'unanimité et Marie-Odile FOYET suppléante.

- Au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS), la commune est représentée par deux délégués. La candidature de Marie-Odile FOYET est retenue à l'unanimité en tant que déléguée aux côtés de Luc LOUIS.

3 - Propositions d'investissement 2018

- Deux engagements sont déjà actés :

. la participation financière de la commune à la construction de la caserne des pompiers (cf compte rendu de la réunion du conseil municipal du 22 novembre 2016) : sur un total de 27 785 €, 30 % à la notification du marché de maîtrise d'oeuvre auraient dû être réglés en 2017, 60 % seront à ajouter lors de la notification des marchés des travaux en 2018, soit 25 000 €.

. le curage du lagunage et l'épandage des boues : l'étude est terminée. Le coût des travaux est estimé à 30 000 €. Le marché va être lancé en janvier 2018.

- Les conseillers proposent un certain nombre d'investissements : remplacement de la chambre froide de la salle des fêtes, trottoirs, église, fossés et chemins de vigne, muret de la cour de la mairie, aménagement paysager. La liste peut encore être complétée.

- Le financement de ces propositions sera étudié dans le cadre de la préparation de budget 2018. Un ordre de priorité sera établi en fonction de nos moyens.

La séance est levée à 18h25

Le Secrétaire de séance



Monique BRIDAULT



Le Maire



Bernard ONCLE